Image not found or type unknown

# Assistant Maître d'hotel me vire du service !

Par **Nasile**, le **26/03/2015** à **02:56**

Bonjour je me présente Thomas 25 ans Chef de rang !

Ce matin je me dirige au boulot 11h45 ! Tenue réglementaire avec un tablier à l'effigie du restaurant (1 seul m'est fournis depuis quatres mois )!
Bien sure je travail depuis dimanche et nous sommes Mercredi donc j'ai changé de tablier ( un personnel uni noir standard acheté chez un pro de la Restauration ) , l'autre est insalubre (effigie). Alors mon maître d'hôtel réclame de le mettre sous peine de me virer du service ce qu'il a fait en levant la voix devant les clients et le personnel !
Je n'ai jamais été autant humilié !

Par la suite j'appelle la hiérarchie afin qu'il le remette sur la raison de me fournir un tablier du resto ainsi fait il refuse en me disant que j'ai beau appelé plus haut il en as rien à faire !
Alors je suis partie j'ai rappelé mon employeur qui m'as recruté, il m'as dis de revenir le soir comme d'habitude !

Je reviens le soir et le première personne que je croise est ce fameux maître d'hôtel qui me demande en premier lieu si j'ai mon tablier car j'ai le temps de l'avoir laver l'après midi en fin de compte !
Bien sure je ne vais pas mettre en machine pour un tablier !
Il m'as tout simplement snobé toute la soirée j'ai plier des serviettes toute la soirée et a assigner un collègue à mon rang sans qu'il soit prévenue lui même d'avoir sa caisse ce soir là ! Je ne vois mon employeur que demain matin que dois je dire !

Help me now ! que dois-je faire !?

Par **P.M.**, le **26/03/2015** à **08:49**

Bonjour,
Je vous conseillerais en tout cas de ne pas faire un abandon de poste mais de rappeler à l'employeur que s'il veut que vous portiez une tenue particulière, il doit en assumer l'entretien...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés